

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2020 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2019.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Avis d'attribution



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHES
Maître d'ouvrage :

PLURIAL NOVILIA

SA d'HLM au capital de 31 205 456 euros, inscrite au RCS sous le numéro B 335 480 679,

dont le siège social est sis 2, Place Paul Jarmot - 51100 REIMS

Objet : Construction de 9 logements collectifs - 22 rue Moreau Duchesne à VARREDES (77) / Réf. Marché : CN-010120

ATTRIBUTAIRES : lot n, libellé du lot, entreprise, montant € HT :

LOT 01 - TERRASSEMENTS - GROS OUVRE : LEBLANC BATIMENT (02) : 345 000,00 € HT

LOT 02 - CHARPENTE BOIS : LEBLANC BATIMENT (02) : 30 859,26 € HT

LOT 03 - COUVERTURE TUILES ET ZINC : LEBLANC BATIMENT (02) : 65 000,00 € HT

LOT 04 - RAVALEMENT ET PIERRES DE PARLEMENT : ROC FAÀ ADE (51) : 38 083,78 € HT

LOT 05 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC : ISO CONFORT (51) : 26 218,12 € HT

LOT 06 - MENUISERIES ALU SERRURERIE - PORTES DE GARAGE : MENUISERIE CONCEPT ALU (51) : 64 087,00 € HT

LOT 07 - CLOISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS : ISOREANE CONCEPT (77) : 97 831,38 € HT

LOT 08 - MENUISERIES INTERIEURES : SANS SUITE

LOT 09 - ELECTRICITE : CENELEC (45) : 56 000,00 € HT

LOT 10 - PLOMBERIE SANITAIRE VMC CHAUFFAGE GAZ : EMB (77) : 90 882,42 € HT

LOT 11 - PEINTURE SOLS SOUPLES : COREC (91) : 70 138,84 € HT

LOT 12 - CHAPE CARRELAGE : SANS SUITE

LOT 13 - VRD - CLOTURE - ESPACES VERTS : SNAJ (02) : 55 064,07 € HT

Date d'envoi du présent avis à la publication : le lundi 16 novembre 2020 aux JAL L'UNION (Editions Marne et Aisne), LE PARISIEN et LE MONITEUR

Marchés - de 90 000 Euros



Organisme acheteur

COMMUNE DE CHESSY

Anne-Lyse LESTRINGUEZ,
Hôtel de Ville, 77700 Chessy
Tel : +33 160436222, E-mail :
commandepublique@chessy77.fr
Site du profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : Maintenance et entretien des aires de jeux de la commune de Chessy

Lieu d'exécution
Commune de Chessy 77700 Chessy

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée.

Caractéristiques principales : Le marché ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens de l'article L. 2113-10 du code de la commande publique. En effet, les prestations, objet du marché, ne sont pas divisibles. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune variante n'est imposée.

Quantités : Le marché est à prix mixtes.

o A prix forfaitaire

o A prix unitaires / à bons de commande sans mini et avec un maxi annuel de 10 000EUR HT

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la date de notification du marché.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 09 décembre 2020 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date prévisionnelle de début des prestations : 05 janvier 2021

Critères d'attribution : Offre économique-

ment la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1. Valeur technique 45%

2. Prix 55%

Date d'envoi du présent avis

20 novembre 2020

Enquête publique



1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PERTHES

Par arrêté n°2020-049 du 17 novembre 2020, le Président de la

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n2 du PLU de Perthes. Cette procédure a pour objectifs notamment d'adapter le PLU afin de :

- préserver la morphologie du bâti existant en adaptant le règlement écrit : stationnement, hauteur, surfaces d'espaces verts, dessertes par les réseaux, emprise au sol, implantations,

- corriger le règlement graphique : zones Ae, Ue, Aux et agrandissement d'un EBC, emplacements réservés, ...

- Adapter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) - Le cœur du Village

- Mise en place d'un outil de protection des locaux commerciaux et artisanaux

A cet effet, le premier vice-président du tribunal administratif de Melun a désigné M. Bernard LUCAS, ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat retraité, en qualité de commissaire-enquêteur par une décision en date du 22 octobre 2020. L'enquête publique se déroulera du **lundi 14 décembre 2020 à 9 h au vendredi 15 janvier 2021 à 17 h** en mairie de Perthes (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Perthes aux dates et horaires suivants :

- Le lundi 14 décembre 2020 entre 9h et 12h

- Le samedi 9 janvier 2021 entre 9h et 12h

- Le vendredi 15 janvier 2021 entre 14h et 17h

Le dossier d'enquête publique comprend : le dossier de modification n2 du PLU de Perthes, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, les avis des personnes publiques associées et consultées, la décision de l'autorité environnementale exemptant d'évaluation environnementale la modification n2 du PLU de Perthes. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible en mairie de Perthes (siège de l'enquête publique) Place de la Libération 22 août 1944 - 77930 Perthes où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et les samedis de 9h à 12h sauf les samedis 26/12/2020 et 02/01/2021 où la mairie sera fermée) ainsi que lors des permanences du Commissaire-Enquêteur. Il sera également disponible au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau situé au 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau ainsi qu'à l'adresse suivante : www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique17, sur le site internet de la commune de Perthes <http://www.perthes-en-gatinais.fr/> et sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de la communauté d'agglomération, 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française : sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Perthes pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, par courrier postal à l'attention de M. Bernard LUCAS, commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en Mairie - Place de la Libération 22 août 1944 - 77930 Perthes, par courriel à l'adresse suivante urbanisme@perthes-engatinais.fr, en ligne sur la page de l'enquête publique : www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique17.

Les pièces jointes ne devront pas dépasser 5 mégaoctets.

Seules les observations et propositions reçues pendant le délai de l'enquête soit du lundi 14 décembre 2020 à 9h jusqu'au vendredi 15 janvier 2021 à 17 h au plus tard, y compris par voie électronique et courrier postal, seront prises en considération. Ces observa-

tions, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <http://www.perthes-en-gatinais.fr/> et sur le site www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique17 pendant toute la durée de l'enquête. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Perthes aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme pourra être soumis à l'approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

Constitution de société

Par acte SSP du 13/11/2020 il a été constitué une SCI à capital variable dénommée : SCI MALZET

Siège social : 6 villa des Bouleaux 77185 LOGNES. Capital minimum : 500#. Capital initial : 1.000#. Capital maximum : 500.000#.

Objet : Achat, location, et vente de biens immobiliers. Prise de participation. Gérant : M ZETOUN Jcaques, 6 villa des Bouleaux, 6 77185 LOGNES. Cession de parts : Agrément requis sauf entre associés. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de MEAUX.

Par acte SSP en date du 05 octobre 2020, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :

ORKA

Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation sous toutes ses formes, de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social : 15 Rue Berthelot - 77100 MEAUX Capital : 100 euros

Gérance : Mr ORGIAZZI Jean-françois demeurant 15 Rue Berthelot - 77100 MEAUX.

Agrément des cessions de parts : Pas d'agrément entre les associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX

Par acte SSP du 14/04/1978 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI SES

Siège social : avenue 19 mars 1962 77820 LE CHATELET EN BRIE. Sigle : SAMIR SKANDRANI. Capital : 500€. Objet : locations immobilières. Gérant : Mme SKANDRANI evelyne, 3 Rue Eugène Gonon 77000 MELUN. Durée : 70 ans. Immatriculation au RCS de MELUN.

PUBLIEZ VOS ANNONCES
LEGALES DANS LE PARISIEN
DU LUNDI AU SAMEDI

Par acte SSP du 15/11/2020 il a été constitué une SAS dénommée :

LE COCON FRANÇAIS

Siège social : 2 bis route de Bernay 77540 LUMIGNY NESLES ORMEAUX. Capital : 12.000€. Objet : Conception et réalisation d'habitations éco-responsables. Président : M LE REGENT Cyril, 2 Bis route de Bernay 77540 LUMIGNY NESLES ORMEAUX. Directeur Général : M PERGETTI ANTOINE, 6 rue Charles Fourier 77500 CHELLES. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de MEAUX.

Par acte SSP du 22/10/2020 il a été constitué une SAS dénommée :

ARICK

Siège social : 43, bis rue de saint-barthélemy 77000 MELUN

Capital : 2.000 €

Objet : Tout travaux de second oeuvre en bâtiment notamment menuiserie, plaquerie, carrelage et peinture et toute autre finition

Président : M. CHARLET Ludovic 3, chemin des blondeaux 89120 CHARNY

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MELUN

Creation de la sci-Grillet Baudry,2 cour albert de longueval 77183 Croissy-beaubourg.Capital:500€.Objet:immobilier.Gérant:Anne Baudry,2 cour albert de longueval 77183 Croissy-beaubourg.99 ans au rcs de meaux.

Divers société

CONTACT BATIMENT SERVICES

SARL au capital de 5.000€. Siège social : 18 RUE DU MARECHAL GALLIENI 77165 ST SOUPPLETS. RCS 878 271 725 MEAUX

L'AGE du 16/11/2020 a décidé de transférer le siège social au 5 Allée Nicolas Bache-lier 77100 MEAUX. Mention au RCS de MEAUX.

TDF COMMERCIAL

SAS au capital de 500,00 € Siège social : 6, rue de Lindau 77500 CHELLES RCS MEAUX 834104812

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/11/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1, rue Jehan de Brie 77120 AULNOY à compter du 16/11/2020

Modification au RCS de MEAUX.

JB TRANS

SARL au capital de 10000 € Siège social : 1 RUE DES POMMIERS BT 02 L145 77177 BROU-SUR-CHANTERREINE RCS MEAUX 890819055

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 17/11/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 10000 à 40000 € à compter du 17/11/2020 .Modification au RCS de MEAUX.

STLG RECYCLAGE SAS au capital de 9 000 000 porté à 9 482 552 euros

Siège social : Rue des Prés Saint-Martin ZONE INDUSTRIELLE, 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE 838 924 645 RCS MELUN

Du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique en date du 24/03/2020,

- Du certificat délivré le 24/03/2020 par le Commissaire aux Comptes de la Société, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

Du procès-verbal des décisions du Président du 25/03/2020, constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 482 552 euros par émission de 482 552 actions ordinaires nouvelles de numéraire, et porté de 9 000 000 euros à 9 482 552 euros.

En conséquence, les articles 7 & 8 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 9 000 000 euros

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 9 482 552 euros.

POUR AVIS. Le Président

MEDI CONCEPT SAS au capital de 3.000 € 69 avenue CharlesRouxel 77340 Pontault-Combault RCS Melun 794348029. Par l'AGE du 2/11/2020, il a été décidé d'augmenter le capital de 7.000€ pour le porter à 10.000€. En conséquence l'article 6 des statuts a été modifié. RCS Melun

SARL ELLITE PARIS

SARL au capital de 3.000 Euros

Siège social : 13 Allée des Luthiers

77600 BUSSY SAINT GEORGES

803 205 152 RCS MEAUX

Le 30 Octobre 2019, l'AGE statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société. Mention faite au RCS de MEAUX

Insertions diverses

AVIS

La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, dont le siège social est sis 16, rue Hoche - Tour Kupka B - La Défense cedex (92919), RCS de Nanterre, N 382 506 079, fait savoir que la garantie dont bénéficiait la SARL M.A. IMMOBILIER sise 5 rue Delort 77780 BOURRON MARLOTTE, RCS N 433 164 761, accordée pour les opérations de TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE, visées par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessera trois jours francs après la publication du présent avis. Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS dans les trois mois de cette insertion

Me Aubry et Me Picard, Notaires associés

43 Rue Dajot, 77000 Melun

Suivant testament olographe en date du 12/03/2002, Mme PONSOT Jeanine Albertine, née GAUTHIER à Cesson, le 12/12/1926, demeurant à Brie-Comte-Robert 77170, Maison de retraite, veuve de M. PONSOT Armand, décédée à Brie Comte Robert (77170), le 27/04/2020, a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître PICARD Didier, 43 rue Dajot 77000 Melun, le 10/09/2020, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 19/11/2020. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître PICARD Didier. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le Parisien

Publiez vos marchés publics, vos concessions dans Le Parisien

Habilitations

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

01 87 39 84 40
pub@dematis.com